

België-Belgique
P.P.-P.B.
3720 Kortesseem
BC1813

Boyoma

Trimestriel

Kisangani asbl



oct.-nov.-déc. 2020

Bureau de dépôt: 3720 Kortesseem

P209455

*Nous vous souhaitons tous une heureuse année 2021 en
paix, en bonne santé et sans Corona !!!*



Kisangani asbl, Bronstraat 31, 3722 Kortesseem

<http://www.kisangani.be>

N°74



Boyoma
Trimestriel
n°74 année 19 - 2020
oct.-nov.-déc. 2020
Éditeur responsable:
Hugo Gevaerts
Bronstraat 31,
3722 Kortesseem

Kisangani asbl
Développement rural en R.D.Congo
Siège et secrétariat
Bronstraat 31, 3722 Kortesseem
tel. 011 37 65 80
e-mail info@kisangani.be
IBAN BE 35 2350 3524 2637
BIC code GE BA BE BB
Site Internet: <http://www.kisangani.be>

Comité de Rédaction : Roger Huisman,
Magda Nollet-Vermander, Rina Robben,
Manja Scheuermann.

Photos : Bofiza Ebena, Wouter Gevaerts,
Consolata Kaswera, Paluku Muvatsi,
Ernest Tambwe.

Ce Trimestriel est envoyé aux intéressés.
Si vous ne voulez plus recevoir ce Trimestriel faites nous le savoir s.v.p.
Voulez-vous recevoir BOYOMA par e-mail, demandez-le à: info@kisangani.be
Faites nous savoir si vous voulez aussi la version imprimée.

Vos coordonnées ne sont en aucun cas vendues ou mises à la disposition de tiers. Si vous voulez que vos coordonnées sont enlevées des fichiers de Kisangani asbl, informez-nous par e-mail ou par la poste.

Contact: Anvers
Alain Vandelannoote
Caronstraat 102, 2660 Hoboken
tel. 03 830 51 41
e-mail antwerpen@kisangani.be

Contact: Brabant
Wouter et Rina Gevaerts-Robben
Bloemstraat 47, 3211 Binkom
tel. 016 63 25 58
e-mail brabant@kisangani.be

Contact: Limbourg
Hugo et Manja Gevaerts
Bronstraat 31, 3722 Kortesseem
tel. 011 37 65 80
e-mail limburg@kisangani.be

Contact: Flandre Orientale
Rik et Lut De Raedt-Van Laeken
Ten Ede 82, 9620 Erwetegem
tel. 09 360 82 47
e-mail oost-vlaanderen@kisangani.be

Contact: Flandre Occidentale
Magda Nollet-Vermander
Beversesteenweg 495, 8800 Roeselare
tel. 051 25 19 01
e-mail west-vlaanderen@kisangani.be

Contacts: Kisangani
Paluku Muvatsi
e-mail palukumuv@gmail.com

Rosie Emeleme
e-mail rosie2016.emeleme@gmail.com

Contact: Kinshasa
René Ngongo
e-mail renengongo2002@yahoo.fr

Boyoma est imprimé chez
Printsalon, Hasselt: www.printsalon.be

Facebook

Kisangani asbl évolue également avec le temps : nous lançons maintenant une page facebook et un groupe facebook, les deux ont le même nom:

vzw Kisangani asbl

Devenir membre du groupe est très facile: il faut simplement vous annoncer. Vous pouvez toujours consulter la page.

Via facebook nous vous tenons au courant de toutes nos activités.

Nous vous invitons à "aimer". N'hésitez pas à envoyer les liens du groupe et de la page à votre large cercle de connaissances et d'amis.





Continuité des activités de Ngene Ngene après vidange de décembre 2019



Depuis l'époque coloniale Ngene Ngene était réputé comme un centre d'alevinage secondaire de la République Démocratique du Congo. Il fournissait des alevins pour la production piscicole en RDC. Depuis l'année 1998, il est devenu secteur piscicole du Projet LUC de la Faculté des Sciences de l'Université de Kisangani, via le prof. Hugo Gevaerts avec l'appui financier du VLIRUOS (AGCD) jusqu'à l'année 2002 et ensuite de l'asbl Kisangani plus particulièrement la Province de Limburg.

Ce secteur sert à la production des

le cadre de cette vulgarisation, les alevins sont donnés gratuitement aux pisciculteurs. Dans la région de Kisangani, la pisciculture constitue une des activités alternatives pour une gestion durable des forêts.

De coutume, le site Ngene Ngene fait l'objet de la vidange de ses



poissons et aussi à la vulgarisation des pisciculteurs ayant des étangs dans les environs. Notons que dans

étangs durant le mois de Décembre de chaque année à l'occasion des festivités de Noël et Nouvel an. A cette occasion la population rurale comme urbaine s'approvisionne en poisson. De manière particulière, la population habitant les villages environnants du site se réjouit de la vidange sachant qu'il va manger du poisson ce jour-là. Le spectacle est le même à chaque fois qu'il y a vidange. Après avoir pris une bonne

quantité des poissons dans l'étang, c'est le tour de la population d'entrer dans l'étang en masse pour récupérer les poissons qui seraient restés dans la vase de l'étang, ce qui a été le cas durant la vidange de Décembre 2019.

Continuité des activités proprement dite



Après la vidange de Décembre 2019, les étangs ont été séchés afin de pouvoir détruire les différents micro-organismes et parasites nuisibles qui pourraient s'y trouver. Cette continuité des activités a été relancée par la coordination l'asbl Kisangani Développement avec l'appui d'un technicien récemment recruté pour apporter son expertise. Notons que, le technicien recruté est hydrobiologiste de formation de la faculté des Sciences de L'Université de Kisangani. Il a été formé en pisciculture par le prof. Joseph

Ulyel d'heureuse mémoire et du prof. Alidor Kankonda tous de la Faculté des sciences de l'Université de Kisangani et anciens responsables gestionnaires du site de Ngene Ngene. Dans le cadre de différents stages, il a effectué plusieurs séances pratiques en pisciculture à Djubu Djubu et à Ngene Ngene sous supervision de ces deux éminents professeurs cités ci-haut.

Soulignons tout de même que la connaissance et expertise de l'équipe d'hydrobiologistes du Projet ont été mise en contribution afin d'élaborer un plan organisationnel des activités piscicoles de Ngene Ngene. Ce plan a permis de ressortir l'échelonnement des activités à mener qui sont les suivantes :



Entretien du site, nettoyage des étangs et remise de l'eau

Ces travaux ont été menés avec la

main d'œuvre du site, à laquelle a été joint d'autres personnes recrutées dans les villages Ngene Ngene et Masako. Toutes les herbes qui



mettre l'évacuation facile de l'eau durant la vidange.

avaient envahi certains endroits ont été dégagées. Les hydrophytes envahissants les assiettes de certains étangs ont été déracinées. Après désherbage des digues, ces derniers ont été entretenus et renforcés par de l'argile. En suite la superficie de chaque étang a été mesurée afin de définir la quantité d'alevins à ensemer par étang. Les moines ont été également entretenus pour per-

Après le nettoyage, le renforcement des digues et l'entretien des moines, les mangeoires ont été installées ainsi que le système de compostage pour la fertilisation des



étangs. Ensuite l'eau a été remise dans les étangs. Les tuyaux de trop plein ont été installés pour permettre le recyclage des eaux.



Ensemencement des étangs et leur fertilisation

Après la mise en eau dans les étangs, l'ensemencement a débuté. Il est focalisé sur les alevins de bonne qualité et sur les espèces qui croissent sans difficulté dans les



étangs. Actuellement 6 étangs de production d'une superficie de 7600 m² font l'objet de l'ensemencement. Ce dernier est fait selon le principe de 3 alevins par mètre carré au lieu de 4 ou 5 alevins au mètre carré,

pour éviter le surpeuplement dû à la reproduction en masse des *Tilapia*. Les étangs de Ngene Ngene sont fertilisés par les fumiers d'origine végétale et animale.

D'habitude, les alevins appartenant à 6 espèces des poissons ont toujours été ensemencés à Ngene Ngene. Il s'agit de : *Tilapia* (Makoke), *Auchenoglanis occidentalis* (Foka), *Labeo* (Sela), *Clarias* et *Heterobranchus longi-*



filis (Ngolo), *Cytharinus* (poissons enveloppe). Pour une fois, deux autres espèces viennent d'être introduites à Ngene Ngene pour expérimentation. Il s'agit de : *Heterotis niloticus* (Lamere) et *Polypterus retropinis* (Mogonga). *Heterotis niloticus* est un poisson, qui dans les conditions naturelles de croissance peut atteindre 5 à 10 kilogrammes. Selon les informations en notre possession, ces espèces se reprodui-

sent dans les étangs.

Organisation des étangs et leur Vidange.

Le site de Ngene Ngene compte au total 13 étangs d'une superficie évaluée à 9200 m². Ces étangs sont organisés et ont été classés à quatre catégories : étangs frayers, étangs de prégrossissement, étangs de production et étangs de stockage d'alevins.

Etangs frayer (462 m²) : dans lesquels seront mis les géniteurs avec comme objectif de produire les alevins.

Etangs de prégrossissement (399 m²) : où seront placés les alevins prélevés dans l'étang frayer, pour leur permettre de prendre une bonne taille avant de les donner aux paysans pisciculteurs ou avant leur mise dans les étangs de production.

Etangs de Production (8250 m²) : destinés pour la production des

poissons matures.

Etangs de stockage d'alevins (70 m²) : destinés juste pour recevoir les alevins avant leur transfèrement dans les étangs de production. Ils peuvent jouer le même rôle que les étangs de prégrossissement.

La vidange de ces étangs se fera de manière échelonnée. Les étangs de production sont repartis en trois groupes en fonction de leur période de vidange. Ainsi, le premier groupe comprend 4 étangs soit 935 m² seront vidangés 2021. Le deuxième groupe est constitué de 3 étangs soit 657 m² qui seront vidangé en décembre 2021 et le dernier groupe comprend 2 grands étangs soit 6660 m² seront vidangés en juin 2022.

Bofiza Ebena
Paluku Muvatsi



Géniteur de *Heterotis niloticus* (Lamere)

ATTESTATION FISCALE

Vous recevez une attestation fiscale pour un

DON de 40 € ou plus

Vous pouvez **payer votre donation en plusieurs tranches durant l'année**, p.ex. **par virement mensuel via ordre de paiement permanent.**

Pour les dons faits en 2020 vous recevrez une attestation au courant du mois de février ou de mars 2021. Pour les dons faits en 2020 vous aurez une déduction fiscale de 60 % sur votre donation.

Vous pouvez verser votre don sur le compte de :

Kisangani asbl Bronstraat 31 3722 Kortesseem IBAN BE 35 2350 3524 2637 BIC code GE BA BE BB
--

Veillez mettre comme mention:

don de "votre nom et prénom"

Vous recevrez gratuitement notre magazine Boyoma jusqu'à 3 ans après votre dernier don.

Comme asbl nous pouvons bénéficier des LEGS et des DONS.

LEGS

Pour tous les renseignements adresser vous à votre notaire, c'est votre meilleur conseiller dans cette matière. En effet il y a plusieurs possibilités ou bien un LEGS simple, ou bien un LEGS EN DUO ou bien l'héritage même.



CARTES DE VŒUX & CALENDRIER 2021

Au milieu de ce trimestriel vous trouvez le dépliant avec nos cartes de vœux et notre calendrier.

Nos **cartes de vœux** sont des reproductions des dessins des artistes congolais.

Les cartes mesurent 17,5 x 11,5 cm et coûtent **9 € par 8 cartes**.

Toutes les cartes sont livrées avec enveloppes. Nous vous calculons les frais d'envoi.

Vous recevez une ristourne pour grande quantité !

Comme toujours dans le nouveau **Calendrier 2021** chaque mois a sa page. Le calendrier en couleurs a le format A4 et est bilingue. Vous pouvez l'acheter à **10 €** (plus les frais d'envoi).

Nous livrons jusqu'à épuisement des stocks.

En raison du Covid-19 il n'y aura pas d'activités autour de Noël et de fin d'année. Faites votre commande par site internet, par email ou par téléphone.



Votre COMMANDE

Pour vos **cartes de vœux** et votre **calendrier** vous faites votre commande par téléphone, **mais de préférence** par e-mail, par le **site internet** ou par lettre:

Kisangani asbl
Bronstraat 31
3722 Kortesseem
Tel. 011 376580
info@kisangani.be
<http://www.kisangani.be>

Nous envoyons les cartes par la poste. Nous joignons un bulletin de virement pour le paiement.



REHAUSSEMENT DE LA DEDUCTION FISCALE VERS 60 %



En ce temps spécifique du Corona, il est difficile pour les asbl de rassembler assez de moyens pour pouvoir garantir leur fonctionnement.

En outre pour Kisangani asbl depuis quelques années nous vivons la période la plus mouvementé vers la fin de l'année.

Dans le cadre de La Semaine la Plus Chaude nous avons organisé des concerts, des promenades et d'autres activités. Le Corona rend incertain le fait que nous puissions organiser ces activités cette année.

Peut-être que vous aviez programmé de participer cette année et peut-être que vous êtes un donateur fidèle à notre asbl.

Dans les deux cas le gouvernement a décidé d'aider les asbl.

La déduction fiscale pour les dons (un minimum de 40 euro) pour les asbl reconnus (comme Kisangani asbl) sera, jusque fin décembre 2020, rehaussé de 45% vers 60%

Pour les dons à partir de 100 euro votre contribution (impôt) sera diminué de 60 euro (au lieu de 45 euro).

En plus, la partie de votre revenu nette qui rentre en ligne de compte pour la diminution d'impôt pour les dons sera augmenté de 10% vers 20%.

Vous pouvez donc déduire deux fois plus de dons pour votre attestation fiscale.

Pour celui qui en veut savoir plus: voir:

https://finances.belgium.be/fr/particuliers/avantages_fiscaux/dons#q3

Bonjour à vous tous, chacun par son nom,



L'année scolaire 2020 a démarré à Batiamaduka après une longue période de trêve liée à la pandémie causée par la covid 19. Les inscriptions se poursuivent néanmoins les anciens élèves sont déjà au rendez-vous, l'ancien prétexte concernant les frais d'étude n'est pas de mise, gratuité de la scolarité au niveau primaire oblige.

L'ambiance des premiers jours se vit comme un moment de fête, de retrouvaille, les élèves sont contents de fréquenter à nouveau leur école qui les a tant manqué, les amis, les condisciples et les maîtres bien aimés malgré leurs rigueurs.



De nouvelles règles s'imposent, respect des mesures barrières, respect des règles élémentaires de l'hygiène, être attentif au son de cloche et aux consignes car finie le confinement.



La récréation est vécue comme un moment où il faut déployer toute l'énergie encaissée, les élèves courent çà et là et s'amusent bien, une ambiance inoubliable et nostalgique. C'est également un moment de partage. A la récréation, ils se regroupent pour se restaurer, une canne à sucre est divisée à 10 morceaux pour que tout le monde puisse en profiter,

même symboliquement. Quelques bagarres et intimidations des aînés on dirait une sorte d'initiation mais sans trop de dégâts puisque les enseignants suivent tout ça à la loupe.

Le chemin menant vers l'école est envahi par les mauvaises herbes, mais cela ne durera pas longtemps car les punis et les retardataires vont faire le "salongo" pour assainir la





cours scolaire, les chemins et les alentours.

Fidèle à sa mission, Kisangani Développement appuyé par l'asbl Kisangani est présent et prêt à accompagner l'école dans la formation et la logistique nécessaire pour que ces enfants aient une tête bien pleine

et bien faite. Bientôt ils seront intégrés et renforcés en matière d'agroforesterie, de gestion durable de l'environnement en français facile appuyé par une pratique dans les infrastructures habituelles au-delà des salles des cours scolaires je cite : porcherie scolaire, palmerai et champ scolaire.





Voilà en quelques phrases un commentaire à faire des photos que je vais joindre pour vous.

Bonne semaine et surtout protégez-vous du covid.

*Consulate Kaswera
Novembre 2020*



Reproduction des poissons chat Africain (*Clarias gariepinus*), une expérience qui intéresse les personnes de tout âge



Historique

Pour sa petite histoire de cette expérience, tout a commencé à l'Université de Kisangani précisément à la Faculté des Sciences avec l'arrivée du Prof. Jean Claude Micha de l'Université de Namur. Prof. Jean Claude Micha est arrivé à Kisangani en 2009 pour enseigner au Master organisé à la Faculté des Sciences dans le cadre du projet Relance des Activités Agricole et Forestière en République Démocratique du Congo en sigle REAFOR, financé par l'Union Européenne via le Centre International pour la Recherche Forestière (CIFOR). Il était invité enseigner le cours de Gestion des zones humides et encadrer les apprenants Master qui se spécialisaient dans les milieux aquatiques.

Profitant de son séjour, il avait fait le tour sur quelques milieux humides de Kisangani et ses

environs accompagner de ses encadrés. Mais il était plus étonné par les étangs établis par le Projet LUC (Actuellement Asbl Kisangani Développement) à l'Université de Kisangani, en pleine centre ville. Il s'était posé la question de savoir pourquoi dans la ville de Kisangani les poissons sont si coûteux. Soucié du développement de l'aquaculture à Kisangani, il avait demandé de créer une Unité des recherches en Aquaculture à la faculté des Sciences sous la supervision de prof. Alidor Kankonda Busanga, responsable de secteur rizipisciculture de Djubu Djubu, à l'époque.

Lors de son deuxième voyage à Kisangani, alors qu'il venait pour le suivi de ses encadrés, il avait amené dans sa valise, un petit équipement de base pour faciliter la reproduction artificielle des poissons chats Africains. Ce petit équipement de base existe encore et est encore opérationnel jusqu'à présent.



Est-ce que la reproduction artificielle de poissons chats Africain (*Clarias gariepinus*) est maîtrisée à Kisangani?

La réponse à cette question est oui. La première phase consiste à l'obtention des larves à partir des géniteurs sélectionnés. L'extraction de l'hypophyse chez le mâle, l'injection de la solution d'extrait de l'hypophyse chez la femelle qui donne suite à la fécondation des œufs jusqu'à l'éclosion est la phase la plus facile de cette expérience.

La seconde phase est celle de nourrissage des larves. Comme nous savons bien, après l'éclosion, les larves produites se servent de leur réserve au niveau du sac vitellin pour leur survie pendant trois jours. Trois jours après, il faut leur apporter les zooplanctons durant une semaine ou plus jusqu'à ce qu'on peut ajouter les aliments complémentaires pour contribuer à leur croissance.

La troisième phase est celle de prégrossissement et grossissement consistant à nourrir suffisamment les poissons pour qu'ils aient une bonne taille



marchande.

Quelles sont les difficultés ?

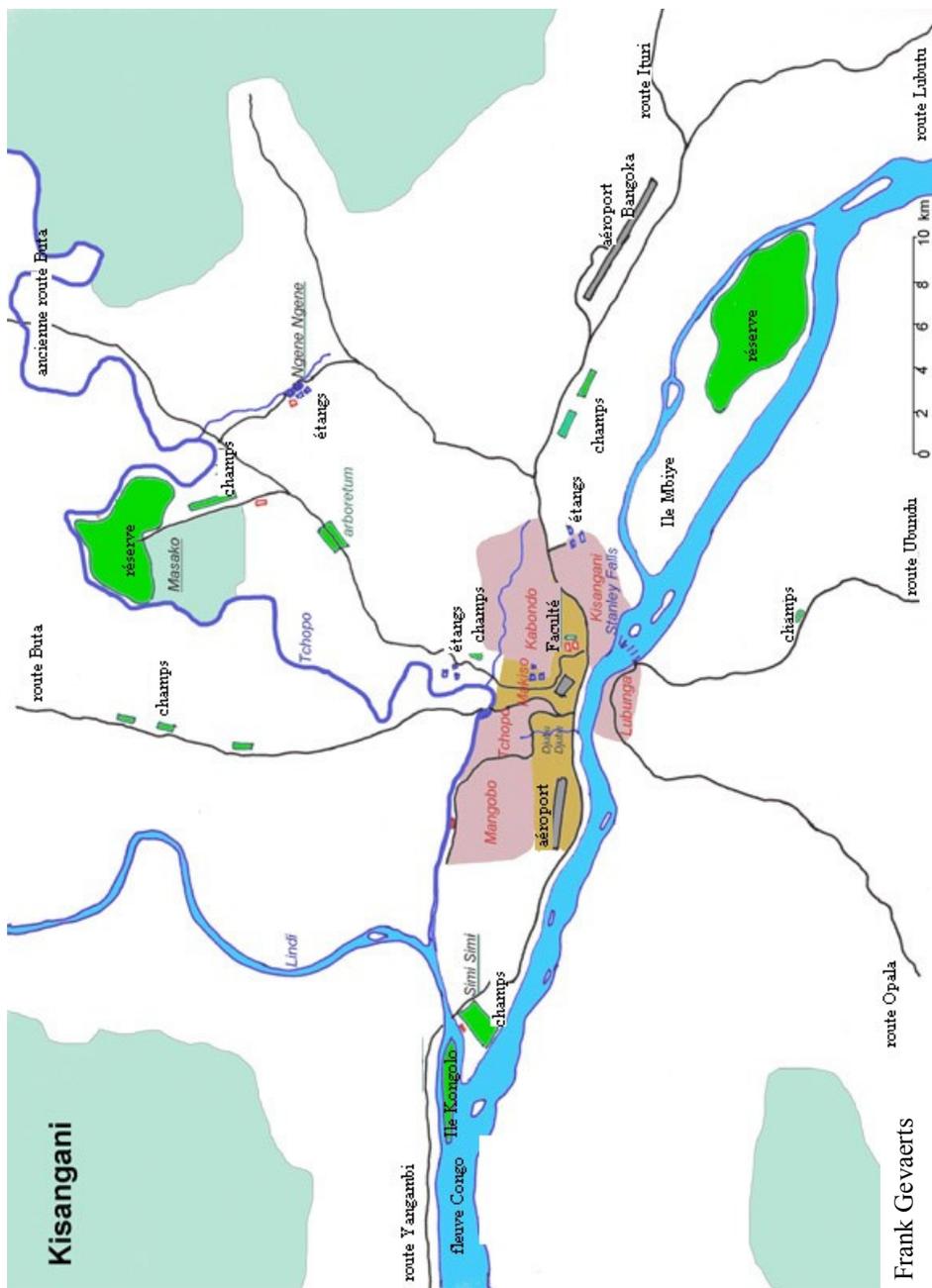
Les difficultés sont énormes, mais nous pouvons énumérer quelques-unes. D'abord la gestion des larves ; elle demande un technicien permanent qui va suivre l'évolution des larves en respectant les règles d'hygiène requise car elles sont tellement fragile à la manipulation.

La nourriture de premier âge, c'est vraiment un déficit à relever, dans la nature elle existe (zooplancton) mais à quelle quantité ? Ces aliments artificiels fabriqués ailleurs coûtent cher mais sont de bonne qualité.

Comment les avoir ? Les infrastructures adaptées pour répondre au besoin de cette expérience et surtout la deuxième phase où les prédateurs sont multiples dans les étangs.

En conclusion, nous disons que la population Congolaise a faim et elle aura de plus en plus faim. Donc il faut produire d'avantage.

Jacob Ndjaki Nsila



Frank Gevaerts

nos projets à Kisangani sont appuyés par

VOUS TOUS



INOX SYSTEMS Gent

Fonds ALBERT BÜSKENS

LEYSEN HUMANITAS

Fonds LOKUMO

P. GODFROID

Fondation ROI BAUDOIN



Rotary District 1630

Commune de Lubbeek

R.C. Bilzen-Alden Biesen

R.C. Borgloon-Haspengouw

R.C. Genk-Staelen

R.C. Hasselt

Ville de Roeselare

R.C. Katwijk-Noordwijk (NL)

Ville de Zottegem

R.C. Lanaken-Maasland

R.C. Maasland-Lanklaar

R.C. Tongeren

R.C. Siegen-Schloss (D)

R.C. Sint-Truiden

R.C. Zonhoven



Lions Club Hasselt